

François RECANATI  
Ecole des Hautes Etudes en  
Sciences Sociales, Paris

## DISCOURS TENU, DISCOURS TENABLE, DISCOURS INTENABLE\*

La question de savoir quel type de détermination apporte à un discours le fait qu'il soit tenu, cette question est pleine de relief et d'intérêt; aussi est-ce une gageure que d'essayer d'y répondre en cinquante minutes - et vous devez me pardonner si je me contente de vous présenter une esquisse passablement décharnée, dépouillée au moins des attraits qu'il m'aurait été possible de lui donner si je disposais de plus de temps.

### Discours tenu et discours tenable

Le discours, c'est ce que les anglo-saxons opposent au langage, c'est le **speech**, et cette opposition **language/speech** est la plupart du temps assimilée à celle que fait Saussure entre **langue** et **parole**. Dans les deux cas en effet, on distingue d'un côté un ensemble de procédés de communication dont disposent virtuellement les membres d'un groupe de sujets parlants, et de l'autre l'utilisation actuelle de ces procédés lors de communications effectives. A s'en tenir à ce niveau de généralité, il y a encore bien d'autres couples d'opposition qui développent la même idée. Mais à regarder les choses de plus près, on voit qu'il est déjà difficile ne fût-ce que d'assimiler les deux distinctions **language/speech** et **langue/parole**. En effet le **speech** dans la première dichotomie pèse beaucoup plus lourd que la **parole** dans la seconde; comparez ce que dit Saussure: «l'étude du langage comporte deux parties: l'une, essentielle, a pour objet la langue...; l'autre, secondaire, a pour objet la parole.» - avec ce que, soixante ans plus tard, déclare Strawson en conclusion de sa leçon inaugurale à l'Université

---

\* Communication présentée le 2 février 1977 au Collège de France dans le cadre du séminaire organisé par Roland Barthes sur le thème "tenir un discours". Les problèmes que j'aborde ici sont examinés plus en détail dans mon livre **La transparence et l'énonciation** (Editions du Seuil 1979), qui reprend avec des modifications le cours que j'ai donné à l'E.H.E.S.S. la même année.

d'Oxford: as theorists, we know nothing of human language unless we understand human speech», nous ne savons rien du langage tant que nous fait défaut l'intelligence du discours.

Comme nous n'avons pas le temps de discuter l'intéressant problème du rapport qu'il y a entre ses deux dichotomies, nous partirons d'une troisième, plus compréhensive parce que fondée sur une synthèse des deux premières; cette troisième dichotomie est présentée par Benveniste en 1966, dans une conférence intitulée **La Forme et le Sens dans le langage**. Benveniste y distingue l'**ordre sémiotique** et l'**ordre sémantique**. Tout ce que dit Saussure de la langue, comme quoi elle est un système de signes dont la valeur est déterminée par leurs relations au sein du système, tout cela, selon Benveniste, ne caractérise que l'aspect **sémiotique** de la langue, à savoir la langue comme trésor de signes. Mais à côté de cela, il y a, non moins important, l'aspect **sémantique**, qui caractérise non plus le trésor des signes, mais leur utilisation effective dans le **discours** au sens anglo-saxon. Aucun de ces deux aspects ne doit être privilégié, réputé «essentiel»; c'en est au point que, selon Benveniste, il doit y avoir non pas une, mais deux linguistiques: la sémiotique et la sémantique. Tout essai de rabattement d'un aspect sur l'autre participe d'une erreur fondamentale.

Une autre distinction analogue - distinction que, vu son importance pour notre propos, nous devons essayer d'articuler - est celle que font les anglo-saxons, entre **phrase** et **énoncé**. Une **phrase** est un objet bien connu, qu'on reconnaît sitôt qu'on le rencontre - à condition bien sûr qu'on soit familier du langage auquel la phrase appartient. «Les chaussettes de l'archiduchesse sont-elles sèches?» c'est une phrase, comme il y en a une infinité d'autres. Comme tout le monde sait ce qu'est une phrase, il est inutile d'insister. Un **énoncé**, c'est ce qui résulte de l'utilisation d'une phrase dans un discours effectif. Si l'on se sert d'une **phrase pour dire quelque chose**, et pas seulement pour faire un exercice vocal, alors on produit un **énoncé**.

L'opposition phrase/énoncé, selon les anglo-saxons, recouvre la distinction langage/discours qu'ils identifient à tort à la distinction saussurienne langue/parole. Ils conçoivent en effet le langage comme un instrument, un outil, quelque chose d'inerte - et le discours comme l'utilisation active de cet outil. Ainsi une **phrase** comme «La Reine est morte» fait partie du **langage** - elle appartient à la langue française. De cette phrase, on peut dire un certain nombre de choses:

qu'elle est grammaticalement bien formée, qu'elle signifie telle et telle chose, qu'elle comprend quatre mots dont un nom. - Mais à quel individu réel renvoie le sujet de cette phrase, c'est-à-dire: qui est désigné par l'expression «La Reine»? Et cette phrase est-elle vraie ou fausse, c'est-à-dire: la personne désignée par l'expression «La Reine» est-elle réellement morte? - ce sont là des questions qu'on n'a pas le droit de poser au sujet de la phrase. Une expression ne peut désigner un individu, un terme - même si c'est un nom propre - ne peut référer, que s'il est utilisé pour désigner ou pour référer. Un marteau n'enfoncé pas les clous tout seul. De même la phrase en elle-même n'est ni vraie ni fausse; ce qui est vrai ou faux, c'est l'énoncé qui résulte de l'utilisation de cette phrase, dans un contexte déterminé et par un locuteur déterminé, pour dire quelque chose au sujet de la réalité. Et quand nous utilisons ainsi une phrase, nous entrons dans le domaine de discours. Quand je dis «La reine est morte' est une phrase française de quatre mots», je parle d'un élément linguistique inerte. Mais si je dis, dans un certain contexte et avec un ton affirmatif, «La Reine est morte», j'utilise la phrase, je fais un énoncé, et cet énoncé est un acte de discours: en l'occurrence, j'affirme quelque chose - à savoir le fait que la reine est morte - et mon affirmation sera vraie ou fausse, tandis que la phrase «La Reine est morte», présentée comme exemple de grammaire, n'est évidemment ni vraie ni fausse, et n'a pas la «force» qui lui donnerait valeur proprement discursive. - Tout à l'heure, j'ai parlé de la phrase bien connue «les chaussettes de l'archiduchesse sont-elles sèches?». C'est une phrase interrogative, mais ce n'est pas une question. J'ai mentionné cette phrase en tant que phrase, mais je ne l'ai pas utilisée pour poser une question, c'est-à-dire pour faire un acte de discours; et cela, vous le savez bien, puisque vous ne vous êtes pas sentis un seul instant tenus de me répondre - alors que si je demandais à quelqu'un, d'un ton interrogatif, «quelle heure est-il?», il verrait bien que je ne fais pas que prononcer une simple phrase, mais que je lui pose une question demandant réponse, et il se sentirait tenu de me la donner.

La distinction phrase/énoncé ou phrase/acte de discours recouvre, aux yeux des anglo-saxons, les distinctions langage/discours et langue/parole. De même, si l'on part de la dichotomie que propose Benveniste, entre l'ordre sémiotique et l'ordre sémantique, entre le trésor des signes et l'activité discursive, un rapprochement paraît s'imposer: entre la phrase, élément inerte, pure disponibilité, apparte-

nant à la réserve des possibilités que le langage offre au discours, entre la phrase donc et le sémiotique d'un côté - et, de l'autre, entre l'énoncé, acte de discours effectif, événement ponctuel spatio-temporellement déterminé, et l'ordre sémantique comme ordre du discours.

Ce rapprochement entre les deux distinctions phrase/énoncé et sémiotique/sémantique s'impose tellement, que la première question qui fut faite à Benveniste après son exposé sur *La Forme et le Sens dans le langage*, où il présentait la deuxième distinction, - la première question fut précisément celle de savoir dans quelle mesure on peut confondre ces deux distinctions. Et la réponse de Benveniste fut extrêmement nette: aussi bien la **phrase** que l'**énoncé** rentrent dans le domaine du sémantique. Certes, seul l'énoncé appartient effectivement au discours, la phrase n'étant qu'une possibilité de discours, l'instrument d'un discours possible; mais dans les deux cas il s'agit quand même du discours. «Tout est de l'ordre sémantique, dit Benveniste, à partir du moment où nous quittons le domaine du signe... Celui qui parle a certes la possibilité de prendre ou non à son compte un certain énoncé qu'il articule» - mais que le discours soit ou non tenu, il n'en reste pas moins un discours.

Les deux distinctions, sémiotique/sémantique et phrase/énoncé, ne se recouvrent pas. La phrase ne ressortit pas à la langue, par opposition à l'énoncé qui ressortirait au discours; aussi bien la phrase que l'énoncé participent de l'ordre du discours - la distinction phrase/énoncé est interne au discours. L'énoncé est l'élément du discours en acte, il se définit comme acte de discours (*speech act*); la phrase elle, est l'élément du discours en puissance, elle est possibilité - et non acte de discours. Le discours en tant qu'effectivement tenu est constitué d'énoncés, et le discours considéré de façon abstraite comme simplement tenable est constitué de phrases.

### Sens et signification

On notera que la distinction phrase/énoncé, telle qu'elle vient d'être présentée, en présuppose une autre, entre ce qui est énoncé - la phrase - et le fait de son énonciation. L'énoncé est en effet ce qui résulte d'une énonciation de la phrase, et par conséquent l'énonciation est la différence de la phrase et de l'énoncé, sur laquelle se fonde leur distinction. Or cette opposition phrase/énonciation se laisse appréhen-

der sur le mode de la distinction intérieur/extérieur; par exemple on dira qu'il y a des choses qui appartiennent à la phrase, des propriétés internes si l'on veut, parmi lesquelles on mentionnera la **signification**: la phrase possède, en elle-même et par elle-même, une signification: — Et puis, à côté des propriétés internes de la phrase, il y a des accidents qui lui arrivent de l'extérieur, comme effets de sa manipulation par des agents étrangers, les locuteurs, qui se servent des phrases pour amadouer leur interlocuteur, ou pour l'impressionner, ou pour le menacer...

C'est à partir de semblables considérations qu'ont, été opposées, il y a quarante ans, deux disciplines: la sémantique, dont l'objet est la signification des phrases, et la pragmatique, dont l'objet est l'énonciation, c'est-à-dire l'utilisation des phrases par les sujets parlants.<sup>1</sup> Cette opposition sémantique/pragmatique est justifiée par le fait que nous devons distinguer les phrases et les énoncés résultant de leur énonciation, et par le fait que nous sommes en droit d'attribuer aux phrases une signification dite «littérale» qu'elles possèdent indépendamment de toute énonciation. Mais l'opposition sémantique/pragmatique est souvent interprétée de façon abusive comme impliquant l'extériorité de l'énonciation par rapport au sens: on aurait d'un côté le sens, propriété interne des phrases, et de l'autre l'énonciation, manipulation ou utilisation des phrases par les sujets parlants. Cette interprétation abusive est fondée sur la confusion du sens et de la **signification**: le sens d'un énoncé ou d'un discours est, grossièrement, ce que l'on «comprend» quand on comprend cet énoncé ou ce discours, alors que la signification est cette partie du sens qui, appartenant à la phrase, est indépendante de l'énonciation, i.e. ce qu'on comprend d'un énoncé ou d'un discours quand on ignore tout (des circonstances) de son énonciation. Confondre le sens et la signification c'est, en postulant l'extériorité de l'énonciation par rapport au sens, supposer qu'il n'est pas besoin, pour comprendre un discours, de prendre en considération le fait qu'il est tenu. Cette conception est erronée, et je vais indiquer pourquoi.

Prenons la phrase «je viendrai demain chez toi», et faisons abstraction de son énonciation possible ou réelle, pour ne la considérer que comme exemple de grammaire, comme élément linguistique inerte,

1) Ces deux disciplines, bien entendu, ressortissent à la "sémantique" selon Benveniste.

comme fragment d'un discours que personne ne tient actuellement: même ainsi isolée de tout emploi effectif dans un contexte de discours, cette phrase garde un sens, que comprend quiconque parle français. Cette phrase signifie, en première approximation, la venue de quelqu'un quelque part à un certain moment: la signification de la phrase nous donne aussi un certain nombre d'indications supplémentaires: le «quelqu'un» dont la venue est signifiée, c'est **celui qui parle**, celui qui prononce la phrase (telle est la signification du mot **je**). Celui qui parle vient donc quelque part, en l'occurrence chez quelqu'un, et plus précisément chez **celui à qui il parle** (car telle est la signification de **toi**) Et quand celui qui parle vient-il chez celui à qui il parle? Le lendemain du jour où a lieu l'énonciation de cette phrase.

La signification de la phrase ainsi analysée a quelque chose d'oraculaire, d'énigmatique: elle ne nous livre qu'un savoir incomplet. Nous savons en effet que celui qui vient c'est celui qui prononce la phrase, mais tant que nous ne savons pas **qui** prononce la phrase cela ne nous avance pas beaucoup. De la même façon, nous ne saurons où va celui qui parle que quand nous saurons **à qui** il parle, et nous ne saurons quand il doit aller chez celui-ci que lorsque nous saurons **quand** précisément a lieu l'énonciation de cette phrase. Autrement dit, tant que nous faisons abstraction de l'**énonciation**, tant que nous ignorons les protagonistes et la localisation temporelle du discours, tant que nous ne pouvons répondre à la question «quand, par qui et pour qui ce discours est-il tenu?» — nous ne disposons que d'une signification lacunaire et indéterminée.

A cette signification, lacunaire et indéterminée, de la phrase, s'oppose le **sens de l'énoncé**, c'est-à-dire de la phrase en tant qu'elle fait l'objet d'une énonciation. Le sens de l'énoncé est plus riche que la seule signification de la phrase, car il comprend, outre ce que dit la phrase, ce que montre le fait de son énonciation; la phrase **dit** que celui qui parle va chez son interlocuteur le lendemain du jour où il lui parle, — et l'énonciation de la phrase **montre** qui parle, à qui et à quel moment. A la signification de la phrase, incomplète et parsemée de blancs, la prise en vue du fait de son énonciation permet d'ajouter un surcroît de sens, elle fournit le complément grâce auquel nous accédons au sens global de l'énoncé. Le sens de l'énoncé est donc, **grosso modo**, composé de deux éléments: la signification de la phrase et le «plus-de-sens» qu'apporte le fait de son énonciation.

On objectera évidemment à cette théorie qu'elle n'est valable

que pour les phrases qui comprennent un de ces termes que philosophes et linguistes ont diversement baptisés «indicateurs», «déictiques», «démonstratifs», «embrayeurs», «symboles-index», «termes occasionnels», «circonstanciels égocentriques» ou «token réflexifs» — à savoir *je, tu, ceci, demain*, etc... tous ces éléments du code qui font référence au message, tous ces éléments de la phrase dont la signification renvoie au fait de leur énonciation. Ces éléments forment, dans la langue, une catégorie bien à part, et l'on ne saurait fonder sur eux une théorie générale de la signification, mais tout au plus une théorie valable pour les énoncés incluant de tels termes.

Cependant cette objection n'est pas recevable, pour toutes sortes de raisons que l'heure m'interdit d'exposer. Disons seulement que, quel que soit l'énoncé considéré, il y a toujours une portion de son sens qui ne se livre que si l'on prend en vue le fait de son énonciation. En effet, l'énonciation d'une phrase est une sorte d'acte, c'est un **acte de discours**, et il existe plusieurs types d'actes de discours, plusieurs modalités de l'énonciation: énoncer une certaine phrase dans un certain contexte revient à accomplir un certain acte — par exemple donner un ordre, faire une promesse, prêter serment, affirmer, prédire, poser une question, etc... L'acte de donner un ordre s'accomplit généralement par l'énonciation d'une phrase impérative, mais il ne faut pas se laisser abuser: je puis très bien donner un ordre en énonçant une phrase grammaticalement déclarative — la phrase «la fenêtre est ouverte» peut très bien, dans un certain contexte, signifier «fermez la fenêtre!». La phrase de tout-à-l'heure, «je viendrai demain chez toi», peut être, selon le contexte, une promesse, une menace, un avertissement, une prédiction ou une affirmation: et tant que vous ne savez pas si l'énonciation de cette phrase est promesse ou menace, vous ne comprenez pas vraiment l'énoncé — vous n'accédez pas à son sens global. Pour accéder au sens global d'un énoncé, il faut déterminer ce qu'Austin appelle la force illocutionnaire de cet énoncé, c'est-à-dire la valeur d'acte de l'énonciation (promesse, ordre, etc...). En tout état de cause il faut, pour comprendre le sens d'un énoncé, ajouter à ce que dit la phrase ce que montre le fait de son énonciation.

Ainsi c'est à bon droit qu'on peut analyser le sens d'un énoncé en ses deux éléments, à savoir la signification de la phrase et le plus-de-sens qu'apporte la prise en considération du fait de son énonciation. Dès lors nous ne pouvons pas nous en tenir à une analyse qui rejetterait l'énonciation dans l'extériorité, qui en ferait la manipula-

tion d'une entité fermée sur soi, la phrase. Au niveau du sens en effet, il n'y a pas de véritable séparation entre ce qui vient de la phrase et ce qui vient de l'énonciation, entre la signification et le plus-de-sens: les deux se mêlent, les deux sont en continuité. L'intérieur et l'extérieur sont en continuité, c'est-à-dire qu'il n'y a plus ni intérieur ni extérieur, comme sur la bande de Möbius, qui nous fournit une bonne illustration, ou du moins nous permet d'en rejeter une mauvaise: le sens n'est pas comme la face intérieure d'un anneau dont la face extérieure serait l'énonciation.

### Discours intenable

La distinction du sens et de la signification peut être appréhendée en prenant pour point de départ non plus le sens, mais le non-sens, l'absurdité: peut-on, si l'on fait abstraction du fait qu'il est tenu, juger si un discours est ou n'est pas absurde? La plupart des théoriciens l'ont cru, mais à tort.

Un discours absurde, insensé tout le monde s'accorde à dire que c'est, en dernière analyse, un discours contradictoire. Ainsi la phrase «le chat est sur le paillason, mais il n'est pas sur le paillason» est typiquement contradictoire: elle signifie deux choses incompatibles, il en va de même pour la phrase «le mari de ma tante est célibataire». Ce qui caractérise logiquement ces phrases, c'est le fait qu'on peut les énoncer dans n'importe quelles circonstances, les énoncés produits seront toujours faux: ils sont faux non pas de manière contingente, parce qu'il y aurait contradiction de fait entre ce qu'ils disent et la réalité; mais de manière nécessaire, parce qu'ils se contredisent eux-mêmes. Par conséquent, pour juger si un discours est absurde, contradictoire, il n'est nécessaire de prendre en considération ni la réalité sur laquelle il porte ni plus généralement les circonstances de son énonciation: on peut au contraire s'en tenir à un niveau formel, et ne considérer que les phrases.

Mais soutenir ce point de vue, c'est méconnaître le fait qu'il y a, pour un discours ou un énoncé, bien d'autres façons d'être absurde et contradictoire. Certes, l'énoncé d'une phrase dont la signification est contradictoire, un énoncé qui dit deux choses incompatibles, est un énoncé absurde. Mais il y a d'autres énoncés, non moins absurdes, qui ne disent pas deux choses incompatibles.

«Le chat est sur le paillason, mais je ne le crois pas». Cela sonne

bizarrement. Mais s'il y a une absurdité à dire «le chat est sur le paillason, mais je ne le crois pas», ce ne peut être la même que dans les cas précédents. Les phrases «le chat est et n'est pas sur le paillason», «le mari de ma tante est célibataire», sont contradictoires, et donc absurdes à énoncer, parce qu'il est impossible logiquement que ce qui est affirmé par leur moyen soit vrai, quel que soit le contexte de l'énonciation: en tout état de cause, le chat ne peut à la fois être et ne pas être sur le paillason, et personne ne peut être à la fois marié à ma tante et célibataire, c'est-à-dire non-marié. — Les choses se présentent différemment avec «le chat est sur le paillason, mais je ne le crois pas»: car il est très possible logiquement que cela soit vrai — rien n'interdit que le chat soit sur le paillason, et que moi, je ne le crois pas, si pour une raison quelconque je le crois ailleurs. Ce n'est pas parce que le chat est sur le paillason que je suis tenu d'y croire: il peut y être, et je puis ne pas le croire, sans la moindre contradiction logique.

Pourtant, à quelqu'un qui vous demande l'heure, vous ne pouvez répondre «il est midi, mais je ne le crois pas», car ce serait absurde. Ce type d'énoncé est en effet contradictoire, mais la contradiction, au lieu d'être interne à la signification de la phrase, passe entre **ce qui est dit** et **le fait de le dire**. «Ce qui est dit», en l'occurrence, c'est premièrement que le chat est sur le paillason, et deuxièmement que je ne le crois pas. Par ailleurs, **le fait de dire**, d'un ton affirmatif, «le chat est sur le paillason», revient, pour celui qui énonce cette affirmation, à exprimer conventionnellement sa croyance dans la vérité de la proposition qu'il énonce, et cela fait partie de ce que j'ai appelé tout-à-l'heure le plus-de-sens. De la même façon, le fait de dire «je promets de faire ceci» revient à exprimer conventionnellement votre intention de faire ceci — même si, en fait, vous n'en avez pas vraiment l'intention. De même encore, le fait de dire «je suis désolé d'avoir renversé sur vous mon café» revient à exprimer des regrets, même si en fait vous vous en moquez. Semblablement donc, le fait de dire «le chat est sur le paillason» revient à exprimer conventionnellement votre croyance en la vérité de cette proposition, même si, en fait, vous êtes en train de mentir: car même quand on ment, on prétend dire la vérité.

Dès lors, il y a contradiction entre **le fait de dire** la première partie de la phrase («le chat est sur le paillason») et **ce qui est dit** dans la seconde («je ne le crois pas»). Le fait que je dise affirmativement «le

chat est sur le paillason» signifie que je le crois, alors que ce que dit la deuxième partie de la phrase, c'est précisément que je ne le crois pas. La phrase «le chat est sur le paillason, mais je ne le crois pas», qui, en tant que phrase, n'est pas contradictoire, le devient dès qu'elle est effectivement énoncée, car le plus-de-sens véhiculé par le fait de son énonciation entre alors en conflit avec ce qui par elle est énoncé. Il s'agit d'un discours qui abstraitement se tient, mais est néanmoins intenable, ne peut être tenu. (C'est un excellent système pour réfuter un adversaire dans un débat, que de montrer que le fait de dire ce qu'il dit, contredit ce qu'il dit. Ainsi le linguiste J. J. Katz, dans son livre la **Philosophie du langage**, reproche au philosophe G. Ryle d'avoir soutenu que toute généralisation est fourvoyante. Il le lui reproche non parce que cela serait absurde, ni même faux — mais parce que **dire** cela, c'est faire une généralisation, c'est donc faire ce qu'on est en train de dire qu'il ne faut pas faire. De même, comment Descartes prouve-t-il le **cogito**? Il le prouve par l'absurde, en disant «supposons que je ne pense pas». Comme **supposer**, c'est **penser**, supposer que je ne pense pas, c'est penser que je ne pense pas. Or penser que je ne pense pas, c'est absurde, parce que **ce qui** est pensé est alors contredit par le seul **fait** de le penser. La pensée «je ne pense pas» est intenable, absurde, elle se détruit elle-même.)

Je regrette de n'avoir pas le temps de vous en dire plus au sujet de ces discours qui s'autodétruisent, qui deviennent paradoxaux dès qu'ils sont tenus. Le paradoxe du menteur, comme j'ai essayé de le montrer ailleurs, est de cet ordre. «Ce que je dis en ce moment est faux» est un énoncé paradoxal, parce qu'il est une affirmation, et que le fait d'affirmer quelque chose présuppose, nous l'avons vu, la vérité de ce qui est affirmé pour celui qui l'affirme. Le paradoxe du menteur s'analyse donc ainsi: **le fait de dire**, affirmativement, «ce que je dis à l'instant est faux», revient à présenter cette proposition comme vraie, alors que **ce qui est dit** par cette proposition, c'est au contraire qu'elle est fausse.

Cette analyse est confirmée par le fait que, en se fondant sur elle, on peut reconstruire une série d'équivalents du paradoxe du menteur pour les autres actes de discours que l'affirmation: l'ordre, la promesse, etc... De même que, par le fait d'affirmer, celui qui affirme se pose comme croyant à la vérité de ce qu'il affirme, par le fait d'ordonner celui qui ordonne se pose comme exigeant l'obéissance. Dès lors «Désobéis à l'ordre que je suis en train de te donner» est l'équivalent du

paradoxe du menteur pour l'ordre. Le fait d'ordonner signifie «obéis-moi», à savoir le contraire de ce qui est ordonné. Il en va de même avec «je te promets de ne pas tenir la promesse que je suis en train de te faire». Le linguiste Lakkoff a construit une série de paradoxes semblables, et les psychiatres de l'école de Gregory Bateson ont cru voir dans de tels paradoxes le facteur déclenchant de certaines psychoses. Leur exemple favori est l'ordre «sois spontané» auquel il est impossible d'obéir parce qu'il est contradictoire: le fait d'obéir requiert l'obéissance, soit le contraire de ce qui est ordonné, à savoir la spontanéité. — Dommage que ces psychiatres trop attachés à l'interprétation abusive de la distinction sémantique/pragmatique que je dénonçais tout-à-l'heure, se soient révélés incapables de théoriser valablement ce que leur révélait la clinique. Mais cela vous montre une facette utile de ces théories du discours qui ne font pas fi du fait qu'il est tenu.

## F. RECANATI

### Ö Z E T

Dil felsefecisi J.-L. Austin'in ortaya attığı, özellikle de İ. Searle'nin geliştirdiği söz edimi kuramı («edimibilim») günümüzde, Fransa'da, O. Ducrot'un önderliğinde, J.-C. Anscombe, H. Parret, F. Récanati, vd. dilbilimci ve felsefecilerce sürdürülmektedir. 1979 yılı başlarında yayımladığı *La Transparence et l'énonciation* adlı yapıtı ve yine *Langue française* dergisinin mayıs 1979 sayısındaki yazı ve düzenlemesiyle yankı uyandıran F. Récanati dergimize gönderdiği bu yazıda, **dilyetisi/söylem**; **dil/söz**; **tümce/sözce** ikilisinin çeşitli anlam boyutlarını tartıştıktan sonra söz edimi ya da sözceleme kuramına yönelir. F.R.'ye göre, anlambilim anlam'la, edimibilim'se sözcelemeyle ilgili bilim dalı olarak tanımlanmıştır genellikle. Bu geleneksel tanıma karşı çıkan edimibilimciler **anlam**'ın **sözceleme**'den bağımsız olarak ele alınamayacağı savını ileri sürerler. Yazara göre, tümcenin belirttiği anlamla söz konusu tümceyi yaratan sözceleme edimi birbiriyle iyice kaynaşarak sözcenin anlamını oluşturur. Gerçekten de, sözcelemenin bağlamı bilinmezse belirleyici öğelerin (**ben**, **sen**, **bu**, **şimdi**, vb.) göndergesi, başka bir deyişle, sözceleme ediminin değeri anlaşılabilir. Bir sözceyi oluşturan iki bileşke (tümcenin **anlam dizgesi** ve sözcelemenin bu tümceye getirdiği **artı-anlam**) arasındaki ayırım «edimsel aykırılıklar», bir başka deyişle sözceleme edimiyle karşıtlaşan sözceleri de anlamayı kolaylaştırır.